



**AVIS DE COURSE TYPE
VOILE LEGERE 2017-2020**

**CHAMPIONNAT REGIONAL DE VOILE
BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE**

Nom de la compétition :
REGATE DE LIGUE IND KIDS OPTI – OBIC – RSFD N°2
Date: 04 OCTOBRE 2020
**Lieu : BASE NATURELLE DE LOISIRS DU DOMINO
41500 SUEVRES**
Autorité Organisatrice : CLUB DE VOILE DU VAL DE LOIRE
Grade : 5A

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régate sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*
- 1.3 les règlements fédéraux.
- 1.5 le règlement du Championnat de Ligue

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régate est ouverte à :

3.1.1 - tous les bateaux des classes **OPTIMIST, OPENBIC et RS FEVA Double**

3.3 Les concurrents possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale.

4. DROITS A PAYER

Sans objet, l'inscription à la régate est gratuite

5 PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription :

Dimanche 04/10/2020 de 09H30 à 10H30



**PARTENAIRE
OFFICIEL**



**PARTENAIRE
FÉDÉRAL**

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

5.3 Jours de course

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
04/10/2020	11H00	OPTIMIST
04/10/2020	11H00	OPENBIC
04/10/2020	11H00	RS Feva double

5.4 Aucun signal d'avertissement ne sera donné après **16H00****6. INSTRUCTIONS DE COURSE**

Les instructions de course seront :

-affichées selon la Prescription fédérale**7. LES PARCOURS**7.1 Les parcours seront de type : **Construit****8. SYSTEME DE PENALITE**

La RCV 44.1 s'applique

9. CLASSEMENT9.1 Le nombre maximum de courses est limité à **cinq**.**Deux** courses devront être validées pour valider la compétition.9.2 (a) Quand moins de **Trois** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.(b) Quand **Trois à Cinq** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.**10. COMMUNICATION RADIO [DP]**

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

11. PRIX

Des prix seront distribués comme suit :

-Une coupe au vainqueur et un lot pour chaque concurrent.**12. DECISION DE COURIR**

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. REGLES SANITAIRE « COVID-19 »

- Les concurrents et accompagnateurs devront respecter les règles sanitaires « COVID-19 » du CVVL.
- Le nombre d'accompagnateur doit être limité aux seules personnes liées aux transports des concurrents et du matériel et aux entraîneurs avec obligation de se faire inscrire sur le registre traçabilité « COVID-19 » du club.
- Nombre de concurrents limité à 20 (2 zones de préparation et mise à l'eau sur la base de 10 concurrents par zone)
- Port du masque facial à terre obligatoire pour les opérations suivantes :
 - Confirmation inscription,
 - Prise d'information au tableau officiel,
 - Enoncé des résultats et remise des prix.

14. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

Jacky BAYEUX, téléphone **06.10.86.12.33**, mail jacky.bayeux@orange.fr**Club de Voile du Val de Loire : FFV N° 41001**

Base Naturelle de Loisirs du Domino – 41500 Suèvres

Courriel : cvvl.voile@gmail.comSite internet : <https://www.sportsregions.fr/voile/loir-et-cher>

Tél. 06.99.91.63.22

Président du club : Laurent FABIUS